

MASTER PROFESSIONNEL CULTURE DE LA PAIX ET DEVELOPPEMENT

Formation ouverte à distance (FOAD)

Ouvert par arrêté n°024/IRES-RDEC/PCA/14, le master professionnel culture de la paix et développement est une formation diplômante d'une durée de 4 semestres.

Un Conseil Scientifique et Pédagogique (CSP) veille à la qualité de la formation de ce master. Il est composé comme suit :

Universitaires

Professeur Kokou Folly Lolowou HETCHELI, Université de Lomé **Président**
Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Université de Lomé **Vice-présidente**

Membres universitaires

Professeur Atiyihwe AWESSO, Université de Lomé ;
Professeur Essohanam BATCHANA, Université de Lomé.

Membres Professionnels

M. Foley DAHLEN, Professionnel en Développement Culturel, Lomé ;
M. Nayondjoua DJANGUENANE, Professionnel en Développement Culturel, Lomé ;
M. Gbenyo LAMADOKOU, Conseiller en Communication, Lomé ;
M. Jean WOAKE, Ministre Plénipotentiaire des Affaires Etrangères, Lomé.

I- Profil d'entrée

La présente offre est adressée aux :

- ressortissants des pays africains ;
- agents des institutions ou organismes du secteur public ou privé, national, régional ou international ;
- ressortissants des Etats non africains s'intéressant aux problèmes de développement en Afrique et désireux de recevoir une formation en Culture de la Paix et Développement.

Les candidats sont admis à l'Institut sur étude de dossier.

Sont autorisés à concourir, les titulaires d'une Licence tous parcours ou de tout autre diplôme équivalent.

II- Profil terminal / débouchés

Ce Master s'attache à former des spécialistes en édification de la paix. Le titulaire de ce Master est un cadre formé pour être :

- Attaché de recherche dans les instituts publics et privés (OI, OING, ONG) ;
- Consultant en prévention, gestion de conflits et des situations post-conflits;
- Manager des programmes/projets d'édification de la paix ;

- Educateur à la paix ;
- Responsable de service culturel ;
- Responsable des relations publiques ;
- Conseiller en médiation.

III- Conditions d'inscription et dossiers de candidature

Tout postulant doit être âgé de 40 ans au plus à la date clôture du dépôt de dossiers de candidature, Etre titulaire d'une licence, toutes filières ou d'un diplôme équivalent.

Les frais de formation sont à la charge de l'étudiant.

Les dossiers de candidature est constitué de :

- Une demande manuscrite adressée au directeur général de l'institut ;
- Une copie légalisée de l'acte de naissance ;
- Une copie légalisée du certificat de nationalité ;
- Un certificat médical datant de moins de 3 mois ;
- Un extrait du casier judiciaire ;
- Les copies légalisées des diplômes ;
- Une autorisation délivrée par le ministère de tutelle (pour les candidats agents de l'Etat).

IV- Inscriptions de la 1ere promotion : 2014-2016

Pour la première promotion, l'institut a enregistré plusieurs candidatures et en a retenu que 34. Ces étudiants proviennent de trois nationalités à savoir du Togo, du Niger et du Canada.

V- Formation

L'Institut offre, dans le cadre de ce master, une formation à distance (FOAD) communément appelée formation en ligne. Toutefois, il est prévu des regroupements d'étudiants à l'institut pour des séminaires et ateliers pratiques.

VI-Evénement à venir

En fin du mois de décembre 2016, les étudiants de la première promotion du master culture de la paix et développement devront présenter leurs travaux de recherche qui sont des projets élaborés après l'analyse d'un problème donné. Le projet devant apporter la solution au problème traité.

Par ailleurs, la date de recrutement de la prochaine promotion sera communiquée ultérieurement.

Pour toutes informations complémentaires, s'adresser à la Direction Générale de l'IRES-RDEC
LOME-TOGO, 01 BP : 3253 Lomé 01, Tél : (+228) 22-22-44-33, Fax : (+228) 22-20-72-45, E-mail :
crac_2003@hotmail.com ou doctorat_iresrdec@yahoo.fr